

FAVORISER LE POUVOIR D'AGIR : DÉVELOPPER L'AUTODETERMINATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES



* CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Aucun prérequis
- Public concerné : Professionnels du secteur social et médico-social (éducateurs, AMP/AES, chefs de service, paramédicaux) intervenant auprès de personnes en situation de handicap, quel que soit le type de structure (ESAT, IME, MAS, FAM, SAVS...).

* MODALITÉ D'INSCRIPTION

- Inscription par mail puis validation du devis

* DÉLAIS D'ACCÈS

- L'inscription doit être effectuée au maximum 1 semaine avant la date de la formation
- 6 participants minimum, toute entreprise confondue, 12 stagiaires maximum

* PLUS D'INFO

- Lillian DALLEST
06 73 49 95 58 | ldallest@formationmetier.fr

► DESCRIPTION DE LA FORMATION

Cette formation propose de passer d'une posture de "faire pour" à celle de "faire avec". Elle permet aux professionnels de questionner leurs pratiques quotidiennes pour laisser une réelle place aux choix et aux aspirations de la personne handicapée. À travers des apports théoriques et des ateliers cliniques, les stagiaires identifieront les leviers pour soutenir l'autonomie décisionnelle, tout en gérant la prise de risque inhérente à la liberté de choix.

► LA FORMATION EN BREF

* FORMAT	FORMATION QUALIFIANTE
⌚ DURÉE	Formation de 7 heures sur 1 jour
📍 LIEU	Intra ou Inter Entreprise La Place Connectée
★ FINANCEMENT	- Tarif intra-entreprise : 1250€ (tarif groupe) - Tarif inter-entreprise : 250€/personne

► ON APPREND QUOI ?

OBJECTIFS

Objectif général de la formation :

Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de promotion de l'autodétermination pour permettre à la personne accompagnée d'être l'acteur principal de son projet de vie.

Objectifs pédagogiques opérationnels :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les concepts clés : autodétermination, pouvoir d'agir (empowerment) et participation citoyenne.
- Identifier les trois piliers de l'autodétermination : autonomie, compétence et sentiment d'appartenance sociale.
- Repérer les freins institutionnels et individuels à la libre expression des choix.
- Adapter sa posture professionnelle pour soutenir la prise de décision sans se substituer à la personne.
- Co-élaborer des outils de recueil des attentes et des besoins pour le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation diagnostique : attentes et représentations initiales
- Évaluation formative : exercices et échanges collectifs
- Évaluation sommative : analyse de cas finale et restitution orale
- Évaluation de satisfaction individuelle
- Feuilles d'émargement et attestations de fin de formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de pédagogie active
- Études de cas et travaux en sous-groupe
- Échanges d'expériences entre pairs
- Supports numériques

* ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Accès PMR (personne à mobilité réduite) en INTER
- Dans le cas où cette formation serait réalisée en INTRA, son accessibilité dépend également de l'accessibilité de la salle mise à disposition par la structure d'accueil
- Pour plus d'information, **Bertrand CHAMBIN** est notre **référént handicap** : bchambin@formationmetier.fr